

1.

Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: **S.I. Joli-Site S.A. Marly-le-Petit en liquidation, Marly**
2.

Décision de dissolution par: le président du Tribunal de la Sarine
3.

Date de la décision: 11.10.2001
4.

Echéance de préavis des créances: **24.06.2002**
5.

Adresse pour la déclaration des créances: Louis Müller, liquidateur, c/o Fiduciaire Charly Rotzetter, route de Fribourg 15, 1723 Marly
6.

Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7.

Remarques: Le Président du Tribunal de la Sarine a prononcé la dissolution de la société, conformément à l'art. 2, al. 2 des Dispositions finales de la loi fédérale sur la révision du droit des sociétés anonymes.
- Me Marc-Antoine Ptirro, Notaire

1701 Fribourg

(00475296)